

## L'ASSOCIATION DES HÔTELIERS DU QUÉBEC CONFIE À LA CITQ LES VISITES DE VÉRIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS RECONNUS *RÉSERVERT*

**Longueuil, le 17 juin 2009** - L'Association des hôteliers du Québec (AHQ) et la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) annoncent la signature d'une entente de service qui confie à la CITQ le mandat d'effectuer les visites de vérification des établissements agréés *RéserVert*. Lancé à l'initiative de l'AHQ, le programme de reconnaissance en développement durable pour l'hôtellerie québécoise, *RéserVert*, permet aux propriétaires et gestionnaires d'établissements hôteliers d'intégrer quelque 140 actions concrètes de développement durable dans 10 secteurs d'activités.

« Nous sommes confiants que la CITQ, organisme reconnu en matière de classification et de certification et mandataire du gouvernement du Québec, permettra de réaliser des audits fiables et crédibles en développement durable grâce notamment à la formation qui a été donnée aux classificateurs», a déclaré Mme Danielle Chayer, vice-présidente et directrice générale de l'AHQ. M. Michel Rheault, directeur général de la CITQ, a souligné quant à lui que « la CITQ est heureuse de contribuer aux efforts de l'industrie en faveur du tourisme durable ». Ce dernier a précisé par ailleurs que les visites de vérification de la reconnaissance *RéserVert* s'effectueront aux deux ans, en même temps que la visite de classification des établissements, épargnant ainsi un temps précieux aux exploitants qui recevront une visite plutôt que deux.

Présenté sous la forme d'une boîte à outils, le programme *RéserVert* permet aux hôteliers de prendre en main leur évolution vers le développement durable de façon autonome et de s'investir dans un processus évolutif visant un équilibre des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Le programme *RéserVert* est destiné aux établissements hôteliers de toute taille et est symbolisé par le *thuya occidentalis*, illustré en trois couleurs représentatives des trois piliers du développement durable. Le lancement de ce programme a été rendu possible grâce à l'appui de nombreux partenaires dont le ministère du Tourisme du Québec, Hydro Québec, Cascades, Innu Science Canada inc. et la Fondation québécoise en environnement. À l'heure actuelle, quelque 45 établissements participent au programme *RéserVert*.

L'Association des hôteliers du Québec (AHQ) est un mouvement associatif fondé en 1949 afin de représenter et défendre les intérêts de ses membres en plus de leur offrir des services et avantages concurrentiels. L'AHQ est, de plus, aujourd'hui, une association sectorielle reconnue par le gouvernement du Québec et est consultée à titre de représentante du milieu hôtelier dans plusieurs dossiers.

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est un organisme sans but lucratif qui conçoit, implante et gère des programmes de classification et de certification de produits et services pour le compte de clients publics et privés. Elle est mandataire du ministre du Tourisme du Québec pour la classification obligatoire de sept catégories d'hébergement touristique, de l'Association des hôtels du Canada pour les visites de vérification de la certification *Clé Verte* et de l'Association maritime du Québec pour la classification volontaire des marinas et pour la certification Éco-marina.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Mme Danielle Chayer  
Vice-présidente et directrice générale, AHQ  
514-448-6215  
[dchayer@hoteliersquebec.org](mailto:dchayer@hoteliersquebec.org)

M. Michel Rheault  
Directeur général, CITQ  
450 679-3737 ou 1 866 499-0550  
[mrheault@citq.qc.ca](mailto:mrheault@citq.qc.ca)